

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le : 14/09/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 3 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/08/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2026.

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, GUILLOUET LEGRAND Estelle, LUCAS Elodie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURE Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier, VISSEICHE Roland, YANG Paul

Excusé(s) : Mmes : MODICOM Christelle, RENOUE Magalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme LUCAS Elodie

2026-52 – Budget Assainissement - Modification CFU 2025

Monsieur Le Maire expose

Suite à un contrôle de la Préfecture concernant le budget Assainissement, il en ressort que le RAR (restes à réaliser) de 2025 pour un montant de 329 920 euros qui n'auraient pas dû être pris en compte, apportent un déséquilibre dans le BUDGET 2026. Par conséquent, il convient de revoter le CFU 2025

VOTE CFU 2025

Monsieur Le Maire quitte la salle, le conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Monsieur FALOURE Bruno, 1^{er} Adjoint, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Bruno présente le tableau ci-dessous :

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Adopte le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget Annexe Assainissement, qui peut se résumer selon le tableau joint en annexe et la synthèse ci-dessous :

<u>BUDGET COMMUNE</u>	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT GLOBAL
RECETTES	33 300.39 €	55 277.81 €	88 578.20 €
DEPENSES	36 949.70 €	33 475.23 €	70 424.93 €
Résultat de l'exercice	- 3 649.31 €	21 802.58 €	18 153.27 €
Résultat antérieur reporté	20 819.61 €		20 819.61 €
Résultat de clôture	17 170.30 €	21 802.58 €	38 972.88 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Didier RAUFLET



Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 035-213500283-20261005-2026_52-DE

Le secrétaire de séance
Elodie LUCAS